

Synthèse de la réunion du conseil municipal du lundi 8 avril 2019

< **compte Administratif 2018.** Le conseil municipal adopte à l'unanimité pour l'exercice 2018 les résultats suivants : **Budget Principal.** Excédent cumulé de Fonctionnement 345 314.26€, déficit cumulé d'Investissement de 105 190.86€. **Service de l'eau .** Excédent cumulé en Fonctionnement de 58 589.26€ et un excédent cumulé d'Investissement de 20 185.85€. **Service de l'Assainissement.** Résultat excédentaire cumulé de 31 958.96€ en Fonctionnement et 122 540.58€ en Investissement. **Transport Scolaire.** Résultat cumulé excédentaire de 2 919.44€ en Fonctionnement et d'un résultat excédentaire cumulé de 36 143.06€ pour l'Investissement.

< **compte de Gestion 2018.** Le conseil a adopté à l'unanimité les comptes de Gestion dressés et certifiés par le trésorier municipal.

< **fiscalité directe locale.** Taux d'imposition. Jugeant que la pression fiscale est suffisamment élevée et malgré les baisses des dotations de l'état, le conseil municipal décide de reconduire néanmoins les taux d'imposition auxquels seraient appliquées les valeurs locatives réinitialisées par l'Etat soit : Taxe d'habitation : 14.55% ; Foncier Bâti : 14.76% ; Foncier non bâti : 39.94%.

< **budget 2019.** Le projet du budget 2019 est adopté à l'unanimité à la somme globale de 1 239 814.26€ pour la commune soit 820 623.40€ pour le Fonctionnement et 419 190.86€ pour l'Investissement ; 220 275.11€ pour le service de l'eau soit 143 589.26€ pour le Fonctionnement et 76 685.85€ pour l'Investissement; 220 954.54 € pour l'assainissement soit 71 358.96€ pour le Fonctionnement et 149 595.58 € pour l'Investissement ; 65 062.50 € pour le transport scolaire soit 24 919.44 € pour le Fonctionnement et 40 143.06€ pour l'Investissement.

< **acquisition terrain.** Le conseil municipal décide d'acquérir la parcelle AB 93 (2367 m²) qui se trouve enclavée dans le futur projet aménagement de l'ancienne coopérative pour un montant de 1 500€.